

**ELECTION AU CONSEIL DE L'OVSQ**

**SCRUTIN DU 2 ET 3 DECEMBRE 2025**

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DES  
CANDIDATURES**

La clôture du dépôt des candidatures pour l'élection susvisée était fixée au **lundi 24 novembre 2025 à 12h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures déposées.

**RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES :**

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans l'arrêté N°2025-243 portant décision électorale relative au renouvellement des représentants des étudiants au conseil de l'OVSQ.

**Rappel du nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil  
de l'OVSQ**

| Collèges concernés  | Nombre de sièges                                            |
|---------------------|-------------------------------------------------------------|
| Collège des usagers | <b>2</b><br>(2 sièges titulaires et 2<br>sièges suppléants) |

**COLLEGE DES ETUDIANTS**

AUCUNE CANDIDATURE N'A ETE PRESENTEE

Fait à Versailles, le **26/11/25**

Le Président de l'université,

Pr. Loïc JOSSERAN

Pour le Président  
et par délégation

**Karine LE CORRE**

Directrice de Cabinet du Président  
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines